



---

## Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 mars 2019

---

Présent-e-s : Claudia Achour, Hélène Bezille, Chantal Beaudenon, Guy Belhomme, Edith David, Laure Detalle Moreau, Emmanuelle Fayat, Sophie Magnaud, Bernadette Huger, Dominique Jaulmes, Virginie Leclerc, Eric Lesquoy, Patrick Petitjean, Martine Scrive, Michelle Untersteller, Marielène Weber → soit 16 adhérents

Représenté-e-s : Corinne Amson, Evelyne Bécart, Francis Bermond, Gabrielle Grammont, Ludovic Gros, Edith Huger, Françoise Lecat, Hélène Leenhardt, Frédéric Griot, Max Mamou, Guillaume Moscovitz, Madeleine Rebaudière, Amina Redjimi, Goucem Redjimi, Christine Rosso, Valérie Tartier, → soit 16 représentés.

56 adhérents → Le quorum est atteint et l'assemblée générale peut se tenir.

L'assemblée est animée par Hélène Bezille, Dominique Jaulmes est secrétaire et Laure Detalle-Moreau scrutateur.

La présidente rappelle l'ordre du jour :

- Bilans de l'année 2018 et perspectives 2019/2020
- Election d'un CA

1. Présentation du rapport financier par Claudia Achour, vice trésorière  
Le rapport est approuvé par 27 voix pour et 7 abstentions sur les 32 adhérents présents ou représentés, tous saluant et la remerciant de la rigueur de son travail.
2. Lecture est faite du rapport d'activités par Guy Belhomme, administrateur.  
Un débat s'ensuit où chacun.e s'est exprimé. L'activité de l'association depuis la dernière assemblée générale le 13 janvier 2018 est vivement contestée.  
Ceci se traduit par le vote suivant : 14 voix pour, 6 voix contre et 12 abstentions soit 18 votes défavorables sur 32 adhérents présents ou représentés.
3. Le bureau sortant confirme sa démission. La discussion qui suit porte sur l'opportunité de conserver un bureau et un conseil d'administration (CA).  
→ Décision est prise de modifier le mode de fonctionnement de l'association et d'opter pour une gouvernance participative.
4. Pour ce faire un CA de transition est désigné chargé d'étudier la modification des statuts pour permettre à l'association de réorienter collectivement son action. Il est composé de Bernadette Huger, Dominique Jaulmes, Emmanuelle Fayat, Martine Scrive, Max Mamou, Michelle Untersteller.  
Il devra nommer le représentant de l'association qui sera déclaré à la préfecture.  
Claudia propose de continuer à traiter la comptabilité de l'association, ce qui est accepté avec reconnaissance.
5. Une assemblée générale extraordinaire devra concrétiser la nouvelle organisation au plus tard fin juin.

La séance est levée à 15 heures